



La Mongolie inaugure un consulat en Saskatchewan

Le ministre des Affaires étrangères de la Mongolie, M. Tsend Munh-Orgil, a récemment annoncé l'ouverture d'un consulat de Mongolie à Regina pour marquer la collaboration croissante entre la Saskatchewan, et par le fait même le Canada, et son pays.

M. Tim Marshall, spécialiste du commerce à la Saskatchewan Trade & Export Partnership (STEP), a été nommé consul honoraire de Mongolie en Saskatchewan. Il remplira des tâches consulaires et veillera à promouvoir le commerce et à encourager les investissements canadiens en Mongolie.

« J'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir pour encourager les entreprises de la Saskatchewan à explorer les formidables occasions d'affaires que présente la Mongolie », d'affirmer M. Marshall.

voir page 2 — Mongolie



Le premier ministre Paul Martin et le président de Mongolie Natsagiin Bagabandi se sont réunis à Ottawa en octobre dernier. Ils ont réaffirmé leur volonté de stimuler les relations bilatérales entre leurs deux pays.

Le vocabulaire des transactions internationales

L'aspect financier des transactions internationales est peut-être l'un des aspects les plus intimidants de l'exportation. Il est donc capital que les exportateurs maîtrisent la terminologie des transactions internationales dont voici quelques-uns des termes les plus courants :

Paiement d'avance

Les avantages de ce mode de paiement pour l'exportateur sont évidents : en recevant une avance en argent comptant avant d'expédier ses marchandises ou de fournir ses services, l'exportateur s'évite des problèmes de recouvrement et profite de liquidités pour financer ses activités. En revanche, l'acheteur assume une plus grande part de risque. Le paiement d'avance est donc la forme de paiement la plus sûre pour l'exportateur, mais la moins intéressante pour l'acheteur.

Lettre de crédit

Si l'acheteur hésite à payer d'avance, l'exportateur peut demander à celui-ci de lui remettre une lettre de crédit. La lettre de crédit constitue une promesse de paiement. Mieux encore, c'est une promesse garantie par la banque de l'acheteur. Le paiement est assuré une fois que l'exportateur a satisfait à toutes les conditions de la lettre de crédit. Il est donc essentiel que celle-ci soit exacte. Avant de procéder au paiement, la banque vérifie que tous les documents sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la lettre de crédit. Toute divergence, ne serait-ce qu'une coquille, risque de retarder le paiement.

voir page 2 — Vocabulaire des transactions